



Centre Hospitalier
CHARLES PERRENS
Psychiatrie Universitaire • Bordeaux Métropole • Bassin d'Arcachon • Médoc



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Institut de Formation en Soins Infirmiers

COLLER CETTE FICHE SUR ENVELOPPE A4

DOSSIER MÉDICAL

A METTRE DANS UNE ENVELOPPE A4
A RETOURNER COMPLET PAR COURRIER AU SECRÉTARIAT DE L'I.F.S.I.

NOM :

PRÉNOM :

CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER :

PIECES A FOURNIR :

☐ Fiche médicale à renseigner par votre médecin traitant (ou un médecin)

Mémo des vaccinations à destination des professionnels de santé à télécharger et à présenter à votre médecin traitant.

Toutes vos vaccinations doivent être à jour AU PLUS TARD le 28 août 2026. L'admission en stage, le 21 septembre 2026 est subordonnée à ces conditions vaccinales.

« L'accès aux stages est strictement conditionné au respect des obligations vaccinales en vigueur. L'institut ne pourra être tenu responsable en cas d'impossibilité de départ en stage liée à l'absence ou à la non-conformité du statut vaccinal de l'étudiant. L'institut n'est pas en mesure de rechercher des terrains de stage au cas par cas, selon la situation vaccinale individuelle. »

☐ Copie du carnet de santé (relevé des vaccinations), attestation des sérologies (hépatite, rougeole-oreillons-rubéole, varicelle).